



Ne Pas  
Oublier!

JAB CH-1950 Sion 1

LAPOSTE

Le mot de la  
Vice-Présidente

3

Votations  
fédérales

6-9

## Et si on parlait aux Gens ?

Et si on agitait les banderoles et les drapeaux, pour ne pas passer à côté de l'essentiel ?

Et si on prenait son bâton de marcheur, encore une fois, si on battait le pavé, tracts à la main à l'aube des prochaines votations fédérales ?

Oui, parce que le 9 juin, la Suisse vote. La population soutiendra peut-être l'initiative pour un

plafonnement des primes à 10%. Peut-être ! Ou peut-être pas... Parce que camarades, rien n'est acquis ! Ne nous laissons pas griser par le merveilleux résultat du 3 mars dernier. Ne fanfaronnons pas ! Ne nous berçons pas d'illusions, le peuple suisse n'est pas de gauche, alors il faut convaincre, encore et encore !

Suite en page 2

Edito



Edito

### Suite de l'édito

Et puis nous voterons sur une initiative du Centre, qui prétend vouloir « freiner les coûts de la santé ». Trompeuse et dangereuse, elle nous promet une médecine à deux vitesses. Exactement ce que nous ne voulons pas. Des soins de base pour les uns, et du privé pour les autres. Des coupes, ici et là, quand les pharmas s'engraissent année après année ! Que dirons-nous à celles et ceux qui nous faisaient confiance quand ça saignera ? Pour toutes et tous sans privilèges, oui, mais pas le temps ? Autre chose à faire ?

Et puis, parce que ce n'est jamais fini, arrive tapie dans l'ombre une révision sordide, profondément injuste. Une réforme de la LPP qui tranchera dans le vif, payer plus et recevoir moins. Le parti des travailleuses et des travailleurs, le PS, devra se lever tôt pour affronter cette campagne. Manger du lion et se battre pour celles et ceux à qui

on voudrait voler le fruit du travail, qu'on prend pour des benêts, quand les caisses de pension font ripaille !

C'est là l'essentiel qui devrait nous faire nous lever. C'est là notre fondement et notre raison d'être. Lutter, pour celles et ceux qui ne peuvent pas le faire, parce que deux emplois pour boucler le mois, parce que famille monoparentale, parce qu'en Suisse depuis la naissance mais avec un permis C, parce que rentier juste de quoi vivre, parce que désabusé, dégoûté, désespéré, parce que tant de choses et tout à la fois !

Socialistes nous sommes, la justice et la solidarité chevillées au corps !

**Barbara Lanthemann,**  
rédactrice en cheffe

Votations fédérales

## Votations fédérales

**Acceptez-vous l'initiative populaire « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) » ?**

Recommandation de vote du PSVr: Oui  Non  Liberté de vote

**Acceptez-vous la loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité) ?**

Recommandation de vote du PSVr: Oui  Non  Liberté de vote

**Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique » ?**

Recommandation de vote du PSVr: Oui  Non  Liberté de vote

**Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) » ?**

Recommandation de vote du PSVr: Oui  Non  Liberté de vote

# Le groupe, notre force!

Chères et chers Camarades,

Fraichement élue à la (co) vice-présidence du PSVr, je me réjouis grandement de m'impliquer encore plus au parti.

Dans les grandes lignes, je m'engage pour plus de justice et de cohésion sociale, plus d'égalité, plus de transparence pour les citoyen·nes et pour une politique plus respectueuse de l'environnement.\*

J'ai ouvert ce nouveau chapitre sous le signe de l'écoute et du partage, cruciaux pour **faire le groupe**.

**Ce que l'on doit surtout retenir, c'est notre volonté commune d'aller vers un monde plus juste pour toutes et tous.**

A ce sujet, l'acteur Omar Sy nous rappelait récemment à quel point il était crucial de remettre le mot – **GROUPE** – à la mode: «*Ça nous regarde tous et toutes, la notion de justice, d'égalité et de fraternité. Tout ce qui nous manque dans le monde actuel. Aujourd'hui on est chacun en train de parler de soi, de l'individuel. Il ne s'agit pas de ça dans l'espace public! C'est à nous de décider de ce qu'on veut; comment on a envie d'interagir, comment on a envie d'être ensemble et comment on a envie de faire le groupe.*»

Vous ferez bien le même constat: nos agendas débordent, on se parle via des écrans interposés, on se laisse des messages vocaux et on fait des Zooms d'une heure max. On n'a plus le temps d'échanger réellement. Dans cet espace accéléré du tout instantané, nos nombrils prennent alors le dessus sur le collectif. Pourtant, dans ces périodes troubles, nous avons surtout besoin de nous retrouver dans la vraie vie et de nous soutenir!

Alors, n'ayons pas peur d'aller vers d'autres, qui n'ont ni le même âge, ni le même genre, la même couleur de peau, le même travail ou le (s) même (s) sujet (s) de prédilection que nous. Nous ne sommes pas tous et toutes pareil·les et c'est tant mieux! Aller au contact de l'autre nous enrichit, nous fait évoluer et nous apprend aussi bien souvent des choses sur nous-mêmes. Etre multiple fait la force de nos idées qui rassemblent dans toutes les tranches de la population. D'ailleurs, dans vos sections et fédérations, pourquoi ne pas organiser des matinées ou des soirées autour de thèmes d'actualités pour faire le plein de contacts, d'idées et d'énergie? Une idée simple et efficace pour (re) créer du lien.

Enfin, pour revenir sur notre dernier congrès, ce que l'on doit surtout retenir, **c'est notre volonté commune d'aller vers un monde plus juste pour toutes et tous**. On a échangé sur: la treizième rente, l'initiative sur le plafonnement des primes, la loi sur l'ouverture des magasins, l'égalité, l'amélioration des conditions du personnel soignant, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les droits LGBTIQ+ et l'approvisionnement en électricité plus durable et plus sûr. Ces combats sont tous autant légitimes et nécessaires, ne les hiérarchisons pas!

Pour les faire avancer, nous avons besoin de rassembler toutes nos forces et d'en fédérer d'autres. Et c'est pour ça, camarades, que nous devons continuer **à faire le groupe!**

**Aude Rapin,**  
vice-présidente du PSVR, députée  
suppléante au Grand-Conseil valaisan

\* Pour plus d'informations sur votre nouvelle vice-présidente et ses motivations, consultez sa présentation dans le dernier cahier du Congrès.





## La gauche a toujours raison (trop tôt)

Les idées progressistes ont connu une forte adhésion de la part de la population ces dernières décennies et se sont traduites par de nombreuses avancées sociétales.

On peut citer en Suisse, de manière non exhaustive, l'introduction d'une assurance maladie, de l'AVS, des avancées dans le domaine de l'égalité des genres, de la protection des travailleuses et travailleurs, de l'environnement, des politiques sociales inclusives, etc... Souvent, ces combats menés de haute lutte sont le fruit de dizaines d'années de discussions et de négociations pour aboutir à des mesures concrètes qui améliorent le quotidien des gens.

De ce constat nous pouvons déjà tirer deux enseignements majeurs :

1. Les combats menés par le PS pour plus de justice sociale sont justes et reconnus par la population.
2. Cela demande de la patience et de la pédagogie pour convaincre et décrocher des avancées majeures.

Le décor étant posé, nous pouvons maintenant faire le lien avec un sujet d'actualité, le financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS. Le Conseil fédéral a retenu deux options : l'une prévoit un financement exclusivement par une hausse des cotisations salariales, l'autre une augmentation combinée des cotisations salariales et de la TVA. Pas très créatives ces solutions me direz-vous. Et quelles seraient les alternatives à ces deux options qui pèseront sur le portemonnaie des actifs ?

**Souvent, ces combats menés de haute lutte sont le fruit de dizaines d'années de discussions et de négociations pour aboutir à des mesures concrètes qui améliorent le quotidien des gens.**

Tout d'abord Beat Rieder, Conseiller aux Etats valaisan, propose une micro taxe sur les transactions financières. Ce modèle est connu depuis 1972 sous le nom de taxe Tobin mais jamais il n'a été implémenté en Suisse. La deuxième solution vient du Conseiller national PLR Simon Michel qui souhaite augmenter d'un point de pourcentage l'impôt sur les bénéfices des entreprises car « *la plupart des entreprises ont incroyablement profité des dernières réformes fiscales* ». Malheureusement son idée de financement servira à... augmenter le budget de l'armée et non financer l'AVS.

La gauche doit maintenant saisir la balle au bond et faire des propositions dans le sens de ces deux « nouvelles options de financement » qui, pour une fois, toucheraient le portemonnaie des entreprises bénéficiaires et celui des adeptes du trading à haute fréquence. Mais je ne suis pas naïf et je sais que ces idées devront encore patienter de longues années avant d'être mises en place, tout comme pour le revenu de base inconditionnel ou la caisse maladie unique.

Ces avancées sociales dont on parle depuis de nombreuses années, portées par la gauche, seront inévitablement implémentées dans le futur et l'on pourra (re)dire : « la gauche avait raison, trop tôt ».

**Yannick Morand**



L'historien Michel Winock décrit très bien cette volonté de la gauche de faire avancer les choses et celle de la droite de préserver ses prérogatives dans son livre *La Droite, hier et aujourd'hui*, Perrin, 2012. « *La droite veut préserver ce qu'elle est en mesure de sauver de l'héritage du passé, de la tradition, de la coutume : stabilité d'abord ! La gauche n'a d'yeux que pour l'avenir, à construire de toutes pièces éventuellement : changement d'abord ! L'une est conservatrice, l'autre progressiste* ». Ce constat fait en France s'applique parfaitement à la dynamique que nous constatons dans notre pays avec une majorité de droite qui s'applique à préserver les privilèges d'une minorité et une gauche guidée par plus de justice sociale et environnementale.

# Les salaires réels se situent en dessous du niveau de 2015

L'année dernière, les salaires ont à nouveau diminué de 0,4% en moyenne nationale ceci une fois le renchérissement déduit. Alors même que l'économie se porte bien et que beaucoup d'entreprises ont affiché des bénéfices record. Et cette contraction salariale dure depuis trois ans.

Une telle situation ne s'était jamais vue depuis le début des statistiques sur les salaires. Les salaires sont entre-temps plus bas qu'en 2015.

Les employeurs ont privé leur personnel d'augmentations méritées. Dans le passé, les salaires réels progressaient plus au moins au même rythme que la productivité. L'indice des salaires affiche ainsi, entre 2005 et 2015, une hausse proche de 0,9% par an. Après 2015, les travailleuses et travailleurs ont continué à contribuer largement à la croissance économique. Les salaires devraient dès lors se situer aujourd'hui, en valeur réelle à près de 7% au-dessus de leur niveau actuel. D'où un énorme besoin de rattrapage salarial.

Des augmentations substantielles seront nécessaires dans les prochaines négociations salariales de cet automne et ce afin de combler l'écart qui s'est creusé. La politique salariale des employeurs est une provocation. Si rien ne change à leur attitude, il faudra lui apporter une réponse syndicale claire!



## Le Syndicat.

La 1<sup>re</sup> étape de la lutte syndicale concernant le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs est organisée par l'Union Syndicale Suisse et le syndicat Unia à Berne le 21 septembre prochain.

Il est temps de se mobiliser pour obtenir ce qui est dû, informa-

tions et inscriptions sur: <https://valais.unia.ch/grande-manif-pour-nos-salaires>

Unis, nous sommes fort.

**Serge Aymon, Syndicat Unia**

Pour toutes les informations utiles concernant la manifestation pour nos salaires, il vous suffit de scanner le code QR ci-contre.



© Manu Friedrich / USS



# « Stop à la Vaccination Obligatoire » ?

Liberté ou Contrainte : Décryptage de l'Initiative.

C'est dans le contexte de la pandémie de coronavirus en décembre 2021 que le Mouvement suisse pour la liberté a déposé son initiative populaire intitulée « Pour la liberté et l'intégrité physique » avec son sous-titre « Stop à la vaccination obligatoire », même si la vaccination obligatoire n'a jamais été déclarée en Suisse.

Durant cette pandémie, afin de protéger la population contre le virus et éviter notamment une surcharge des hôpitaux, le Conseil fédéral a dû prendre des mesures radicales, dont l'obligation de vaccination, mais pour le seul personnel hospitalier de certaines unités sensibles, ou pendant une période limitée pour toute personne souhaitant accéder à certains établissements comme les restaurants. A l'époque, une partie de la population s'était insurgée contre ce qu'elle considérait comme une atteinte à sa liberté, certains y voyant même un complot orchestré par des instances occultes.

Pour ma part, j'estime cette initiative parfaitement inutile, car l'intégrité physique et psychique fait déjà partie des droits fondamentaux prévus par la Constitution fédérale (art. 10, al. 2). Ce droit protège le corps humain contre toute atteinte de l'Etat. Certes, ce dernier peut limiter les droits fondamentaux dans des situations exceptionnelles, comme l'a fait la Confédération via la loi sur les épidémies en 2020. Mais c'était un mal pour un bien : interdire temporairement l'accès aux restaurants aux personnes non vaccinées a permis d'éviter des mesures plus drastiques, comme des fermetures complètes et prolongées, qui auraient été bien plus liberticides et dommageables économiquement.

Avec le recul, ces mesures impopulaires étaient proportionnées à la situation et ont permis d'éviter des limitations plus strictes pour l'ensemble de la population et les entreprises. A l'époque, le personnel médical réticent à la vaccination a pu être temporairement changé d'unité. Aujourd'hui déjà, personne ne peut être vacciné sans son consentement et le slogan « Stop à la vaccination obligatoire », sous-titre de l'initiative, est donc mensonger.

**Avec le recul, ces mesures impopulaires étaient proportionnées à la situation et ont permis d'éviter des limitations plus strictes pour l'ensemble de la population et les entreprises.**

J'en viens à l'autre grand défaut de ce texte : sa formulation très vague, qui crée plus de problèmes qu'il n'en résout. Ses auteurs prétendent cibler le thème de la vaccination, mais en dehors du titre, leur texte ne la mentionne nulle part, n'évoquant que des « atteintes » très générales. En utilisant ce terme, l'initiative va bien au-delà de la vaccination et s'applique fondamentalement à toute mesure fédérale, cantonale ou communale qui comporte un effet sur le corps humain, à savoir notamment le travail de la police, l'exécution des peines ou le domaine de l'asile. Ainsi, les conditions permettant encore à l'Etat d'intervenir dans l'intégrité physique d'une personne s'obscurcissent, si bien que la Confédération, les cantons et les communes pourraient avoir des difficultés à remplir leurs tâches centrales.

Personne n'a apprécié de voir sa liberté de mouvement restreinte pendant la pandémie, mais cette restriction était justifiée par l'intérêt public prépondérant qu'il y avait à tenter de contenir le virus. En tant que médecin, j'estime que le Conseil fédéral a bien réagi dans cette situation inédite, et qu'il a correctement géré la situation. Souvenons-nous que la population suisse a connu beaucoup moins de restrictions que celles d'autres pays voisins. Au parlement, à part l'UDC, tous les partis ont rejeté cette mauvaise initiative et je vous encourage à en faire de même.

## PRÉSENTATION PERSONNELLE

Médecin, je me suis engagée tardivement en politique. Conseillère communale depuis 2005, députée au grand conseil vaudois de 2012 à 2017, je siége depuis 2018 à Berne, où je suis membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-N). J'ai également été élue à l'exécutif de la commune d'Epalinges depuis 2021. Sur le plan associatif, je suis membre du comité de la Fédération suisse des patients, vice-présidente de l'association des Engagés pour la santé, et membre du conseil de fondation de Fairmed.

**Brigitte Crottaz,**  
conseillère nationale (PS/VD)

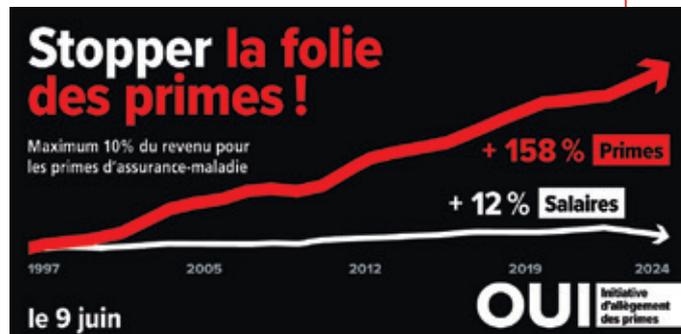
# La prime par tête, le péché originel

En Suisse, plus votre revenu est élevé, plus une part importante de ce dernier finance les tâches publiques. Ce mécanisme découle du principe constitutionnel, qui veut que l'impôt tienne compte de la capacité économique des personnes. Les routes cantonales et communales, la police, mais aussi les écoles sont financées de cette manière sans que cela ne soit remis en question. Mais pas la santé.

Dans ce cas-là, c'est l'inverse. Plus votre revenu est bas, plus la part de ce revenu que vous y consacrez est importante. Pour faire simple, si vous gagnez peu, la totalité de vos coûts de santé représentera 20% de votre revenu. Seulement 10% si vous gagnez beaucoup. Cette exception est la conséquence de choix politiques : la franchise, les nombreux paiements à la charge directe de l'assuré, mais surtout la prime par tête qui ne tient pas compte du revenu. Pour filer la métaphore sportive, notre système de santé est simultanément le champion d'Europe des coûts de la santé par habitant, et la lanterne rouge en matière de financement public des dépenses de santé avec juste un tiers des coûts réglé solidairement. Partout ailleurs, c'est le double ou plus. Cela n'est pas sans conséquence. En Valais, avec un revenu inférieur à la moyenne, on renonce trois fois plus à consulter un médecin qu'avec un revenu moyen ou supérieur. La médecine à deux vitesses.

Financièrement, notre système de santé est confronté à deux défis majeurs : (1) des dépenses de santé démesurées pour les ménages modestes ou de la classe moyenne; (2) l'augmentation des coûts. Les opposants à un financement plus solidaire de la santé associent toujours ces deux problèmes confondant la manière dont la facture est répartie, avec le montant total de la facture. Ils affirment que si le financement de la santé était plus solidaire, les coûts exploseraient. Ils se trompent ou essayent de nous tromper. On

peut très bien avoir un financement plus équitable et des coûts mieux maîtrisés (Autriche, Hollande). Ou alors un financement pas solidaire du tout, et des coûts pas maîtrisés du tout. Nous en savons quelque chose en Suisse. Au fond, même si notre pays limitait drastiquement l'augmentation des dépenses de santé, la situation resterait intenable pour de nombreux ménages. Cela démontre bien qu'il faut répondre de manière distincte à ces deux légitimes préoccupations.



Au-delà de la méthode, il faut bien l'admettre, la maîtrise des coûts est un défi bien plus complexe à résoudre que la répartition de la facture. En effet, partout en Europe, les dépenses de santé augmentent par le fait du vieillissement de la population. En Suisse, les forts intérêts économiques liés à la santé compliquent la mise en œuvre de réformes. Dans ce contexte, l'initiative du Centre fait une proposition qui me semble trop rigide pour être appliquée, car l'inflation n'est pas liée au vieillissement de la population. Elle est également peu concrète. Pour paraphraser l'humoriste Nathanaël Rochat, cette initiative, c'est un peu : « On a eu une idée pour maîtriser les coûts ! Il faut trouver des idées ».

Proposer un financement de la santé plus solidaire, est par contre bien plus simple. Ce n'est finalement qu'une question de choix politique, de manière dont la facture est répartie. **Le 9 juin, vous avez la possibilité de faire un nouveau choix politique, de corriger en partie le péché originel de l'assurance maladie – la prime par tête – en votant oui à l'initiative d'allègements des primes maladies.**

**Florian Chappot,**  
député et conseiller municipal à Sion



## Le Dico romand

### Remuage :

**Transhumance, déplacement des gens et des troupeaux entre les habitations d'hiver et d'été.**

*« La population de Muraz était essentiellement formée de gens de Saint-Luc et de Chandolin qui faisaient le remuage deux fois par an. »*

# Les propriétaires responsables votent oui à la loi pour l'électricité le 9 juin

HabitatDurable est l'association des propriétaires responsables et conscient-es des enjeux environnementaux. Elle représente les intérêts de plus de 15'000 ménages suisses, qui s'engagent à travers elle pour le développement durable, une politique du logement équitable et un aménagement du territoire qui ménage le sol.

HabitatDurable se distingue des autres associations de propriétaires immobiliers par ses positions politiques, notamment sur le droit du bail, et parce qu'elle prône la transparence et l'équité. L'association plaide par exemple pour la transparence du loyer précédent lors de la conclusion d'un nouveau bail.

HabitatDurable se prononce aussi pour la production d'énergie renouvelable locale. C'est donc une évidence pour elle d'appeler à voter oui à la loi pour l'électricité le 9 juin. Cette dernière améliorera la situation des propriétaires qui ont installé des panneaux solaires sur leur toit en introduisant un prix de rachat minimum pour l'injection d'électricité produite par des petites installations photovoltaïques.



de s'accroître à l'avenir avec la demande croissante en électricité (mobilité électrique, pompes à chaleur...).

Plus de 80 % de la production supplémentaire proviendra de centrales solaires sur les infrastructures, les toitures et les façades – et non d'installations situées dans la nature. Les centrales hydrauliques, éoliennes et solaires alpines apporteront un précieux complément d'énergie hivernale. La loi demande aux cantons de définir clairement dans leurs plans directeurs les zones qui présentent un potentiel pour la production d'électricité renouvelable à partir de la force hydraulique ou éolienne ainsi que de grandes centrales solaires, ou encore les zones à protéger. La délimitation de ces zones doit impérativement tenir compte des intérêts de la protection de la nature, du paysage et des terres agricoles. En bref: la loi renforce la protection du paysage et de l'environnement hors des zones à potentiel.

Le texte soumis à votation interdit la construction d'installations de production d'électricité dans les biotopes d'importance nationale ainsi que dans les réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs.

Pour toutes ces raisons, HabitatDurable vous encourage donc à aller voter pour soutenir cette loi. Par ailleurs, les organisations, partis et associations suivantes, entre autres, recommandent de voter oui à la loi sur l'électricité :

BirdLife Suisse, Fédération romande des consommateurs FRC, Fédération suisse de pêche, Grève du climat, Pro Natura Suisse, Stiftung Konsumentenschutz Schweiz SKS, Union syndicale suisse USS, PS, Vert-e-s, Vert'libéraux, Le Centre, Parti évangélique PEV, PLR.

**Veronika Walliser, responsable de projets d'HabitatDurable Suisse**

La loi sur laquelle nous votons en juin avait été acceptée à une très large majorité par le Parlement. Des opposants à l'éolien et des défenseurs de l'environnement ont déposé un référendum, d'où cette votation. Il s'agit de créer une base légale pour augmenter la part d'électricité issue des énergies renouvelables (eau, soleil, vent, biomasse). Ainsi, notre pays gagnera en indépendance vis-à-vis de l'étranger.

La loi promeut la production d'électricité en Suisse, en particulier en hiver. C'est important, car l'actuelle production indigène ne suffit pas à couvrir ces besoins. Un déséquilibre qui risque

# L'initiative « Frein aux coûts dans le système de santé » : à rejeter avec vigueur !

Cette initiative veut qu'à l'avenir « les coûts évoluent conformément à l'économie nationale et aux salaires moyens ! » faute de quoi des mesures d'économie dans le système de santé devraient être prises.

Rarement un objet politique n'aura autant mélangé des pommes et des poires ! En effet nous pouvons nous gratter la tête tant que nous voulons, il est impossible d'établir un lien rationnel entre l'évolution des coûts de la santé, qui dépendent en grande partie de l'évolution démographique et des progrès de la technologie d'une part et l'évolution des salaires et l'économie nationale d'autre part.

En fait ce lien existe mais il est l'inverse que celui que prétend corréler cette initiative. En effet, c'est lorsque l'économie stagne, lorsque nous traversons une crise, lorsque le chômage augmente, que la santé de la population tend à se dégrader et que nous avons donc besoin d'un système de santé robuste. Avec cette initiative, on réduirait l'accès aux soins dans les périodes où ils sont le plus nécessaires !

## Seuls les manants et les va nus pieds verraient leur accès aux soins réduits

En s'attaquant aux prestations financées par la LAMAL qu'elle souhaite limiter, cette initiative instaure de fait une médecine à deux vitesses. Celles et ceux qui n'ont que la LAMAL ne pourraient plus avoir accès à l'entier du catalogue des soins, tandis que les personnes qui pourraient payer elles-mêmes leur traitement, ou se payer des assurances complémentaires continueraient à être soignées comme si de rien n'était !



A titre d'exemple, si le mécanisme voulu par l'initiative avait été instaurée en 2002, plus d'un tiers des prestations de l'assurance de base ne seraient pas couvertes aujourd'hui.



## Le personnel soignant passerait à la caisse !

Le personnel soignant connaît déjà des conditions de travail difficile et souffre d'une pression aux économies qui continue de s'accroître. Par ailleurs, le secteur souffre d'une pénurie de personnel. Malgré l'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers en 2021 (initiative pour des soins infirmiers forts), si cette initiative-ci devait passer, la nécessité d'économiser renforcerait encore la pénurie de personnel et mettrait encore plus de pression sur le personnel soignant actuellement actif ! En plus de l'expression d'un mépris à l'encontre du personnel soignant, cette initiative conduirait donc en outre à détériorer la qualité des soins !

Avec ces quelques arguments nous devons constater que cette initiative est en fait un attrape nigaud dangereux qui va à l'encontre des valeurs et des politiques portées et défendues par les forces progressistes de ce pays. Elle doit donc être combattue avec détermination et rigueur !

**Blaise Carron, député,**  
secrétaire régional d'Unia Valais



# Résolutions des JSVr

Réuni en congrès le samedi 4 mai 2024, le PSVr a accepté deux résolutions des JSVr portant sur la prise de parole des femmes et des minorités de genre.

La première de ces deux résolutions est un système de procès-verbal, qui consiste à faire un décompte des prises de parole selon le genre de la personne et de présenter la statistique obtenue au début du congrès suivant. La seconde résolution stipule qu'après trois prises de parole d'homme sur le même sujet, une femme ou une personne d'une minorité de genre doit prendre la parole. Une dérogation à cette règle est possible en passant par une motion d'ordre soumise au vote de l'assemblée.



Si ces deux résolutions ont déjà largement été commentées, il s'agit d'une victoire symbolique pour les JSVr de voir que le PSVr constate, comme les JS, la nécessité de suivre une voie proactive sur ces questions.

Les statistiques le montrent, les femmes parlent moins souvent et moins longtemps que les hommes dans le monde politique. Cette éducation, résultante de siècles de domination masculine et de patriarcat, persiste aussi chez les femmes qui s'engagent dans la politique. Du fait de notre socialisation, nous sommes éduquées à nous restreindre dans nos prises de parole ; à peser nos mots et surtout, si l'on prend la parole, que cela soit pertinent et concis.

L'idéal dans une démocratie serait que chaque personne a le droit d'exprimer ses opinions et peut compter sur le fait que sa parole sera écoutée et respectée. Or, la démocratie en Suisse et globalement partout ailleurs démontre régulièrement le fait qu'elle est régie majoritairement,

voire largement monopolisée, par des hommes blancs et riches, que cela soit au niveau financier ou politique. L'une des explications de cette hégémonie masculine provient justement de cette socialisation que vivent les femmes et les personnes de minorités de genre. Comment peut-on vivre dans une telle société et la prétendre démocratique, et ce, alors que plus de la moitié de sa population n'a pas été éduquée à faire entendre sa voix ?

Ces phénomènes se ressentent partout, y compris et même au sein du Parti Socialiste. Il ne s'agit pas par là de juger ces hommes, il s'agit simplement de les rendre attentifs à leur comportement.

Le but de ces résolutions, que la JS Suisse pratique depuis des années avec succès, est précisément de rééquilibrer ce manque de représentation des femmes aux congrès du PSVr. D'une part, elles encouragent les femmes et les minorités de genre à prendre leur place. C'est un message clair qui est envoyé à travers l'acceptation de ces résolutions. D'autre part, elles incitent les hommes présents au Congrès, à réfléchir à la place qu'eux prennent, à se poser des questions comme *est-ce que ce que je souhaite dire est pertinent, a-t-il déjà été dit, est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui pourrait résumer ce que je veux communiquer avec des meilleurs mots, etc.*

**L'idéal dans une démocratie serait que chaque personne a le droit d'exprimer ses opinions et peut compter sur le fait que sa parole sera écoutée et respectée.**

En tant qu'organisation de gauche, notre rôle a toujours été de garantir une organisation interne égalitaire, à tous les niveaux de luttes sociales. Loin de vouloir restreindre la parole de qui que ce soit, ces propositions visent d'abord et avant tout à ce que toutes et tous puissent s'exprimer librement, aujourd'hui au sein de notre parti, demain dans toute la société. Avec pour idéal un débat et une scène politique toujours plus démocratiques. En cela, nous n'avons rien à craindre ni à perdre, mais tout à gagner.

# Chères et chers jeunes socialistes du PSVr

Nous sommes reparties déçues, et contrariées, du congrès du PSVR de Fully, et nous souhaitons vous faire part de notre désarroi.

Votre proposition de limiter la parole des hommes lors de nos prochains congrès a certes été acceptée démocratiquement le 4 mai dernier. Mais elle nous met dans une posture très inconfortable. Et nous ressentons comme un « malaise interne » qui nous inquiète.

Nous avons respectivement plus de 50 ans et plus de 30 ans de militantisme au sein du parti socialiste. Depuis toutes ces années, nous nous battons continuellement pour la cause féminine, on ne peut donc nous taxer de « vendues au patriarcat » !

Mais jamais, au cours de toutes ces années nous n'avons eu l'impression d'être préteritées au sein de notre parti. La parole nous a toujours été ouverte... pour peu qu'on veuille bien la prendre ! Certaines sont meilleures à l'oral, ce n'est pas notre cas. Nous préférons l'écrit...

Bien sûr, nous comprenons que votre proposition a pour but de visibiliser les femmes au niveau politique. Mais, au sein du PSVr en particulier, nous ne ressentons pas de problème à ce sujet.

Vous êtes-vous seulement penché-e-s sur la possibilité de « neutraliser » celles et ceux qui la prennent trop en limitant leur temps de paroles, hommes et femmes confondu-e-s ?

Cette résolution adoptée nous donne le sentiment d'être mises sous tutelle : « ma pauvre fille, on va te donner la parole puisque tu n'y arrives pas toute seule »...!!! Comme militantes, nous nous sentons... humiliées. C'est le mot.

De plus, il nous semble que l'urgence, pour cette année, c'est d'abord de gagner au plan fédéral sur le plafonnement des primes de caisse maladie à 10%. Ensuite, pour le Valais, ce sont les Communales de l'automne. Nous avons du souci quant au maintien des acquis d'il y a 4 ans... Il faudra bosser fort. Idem pour les Cantonales du printemps 2025.

Les temps de parole des hommes et des femmes lors de nos congrès doivent-ils être débattus « sur la place publique » à l'aube d'échéances aussi importantes ?

Les réactions de certain-e-s de nos camarades, mais aussi de certain-e-s sympathisant-e-s du PS, sont désabusées. Sans compter celles de nos

« adversaires politiques » qui ne manquent pas de ricaner, de se moquer plus ou moins « gentiment », voire de nous insulter !

Cette résolution donne du grain à moudre à tous les médias de Romandie et d'ailleurs. En avez-vous vu un seul qui ait seulement mis en avant les autres points traités lors de notre récent congrès ? En avez-vous vu un seul qui ait parlé des recommandations de vote pour les objets du 9 juin prochain ? Non... Et pourtant, c'est bien ça, le plus important à mettre en exergue ! Pas des « querelles de genre » qui sont dans notre parti de faux problèmes !



Chères et chers jeunes socialistes, vous faites un boulot formidable pour faire avancer nos idées. Vous avez la fougue de la jeunesse. Vous êtes dans la rue pour soutenir nos projets, nos initiatives, nos candidat-e-s. Merci pour votre engagement !

Mais parfois, vos priorités ne sont pas celles pour lesquelles nous avons envie de nous battre...

Il y a encore tellement de job à mettre en œuvre pour la justice sociale, la solidarité, l'égalité, pour toutes les valeurs socialistes.

Continuons le combat pour nos idéaux ! Mais – comme l'a dit Alexandre Bochatay en fin de congrès... – « uni-e-s » !

Pas les un-e-s contre les autres...

**Rose-Marie Mottet Chappuis, Salvan - Evionnaz**  
**Magda Zufferey- Bonacini, Chippis**

La société coopérative du Peuple.VS,  
éditrice du mensuel valaisan Le Peuple.VS,  
met au concours le poste de

## Rédacteur-trice en chef-fe (20%)

### Début d'activité :

selon entente au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2024

### Profil :

- Très bonne connaissance de la politique valaisanne
- Excellentes capacités rédactionnelles, orthographiques et éditoriales
- Grande autonomie, aptitudes fortes de coordination et de gestion
- Bonnes connaissances informatiques
- Convictions de gauche, membre du PS ou prêt-e à le devenir

### Tâches :

- Responsabilité générale de la rédaction du journal
- Rédaction d'articles
- Définition de l'orientation rédactionnelle du journal ainsi que de son développement en collaboration avec le comité de la coopérative
- Organisation des différentes étapes de production et de distribution, collaboration avec les graphistes, les imprimeurs, la Poste et le secrétariat du Peuple.VS.
- Participation à la mise à jour du site Internet et des réseaux sociaux du journal

### En cas d'intérêt, envoyez votre postulation à :

melina.schroeter@gmail.com

ou par courrier postal à Le Peuple.VS – PSVR –  
CP2283 – Rue de Conthey 2 – 1950 Sion.

**Délai de postulation :** 3 juin 2024.

### Pour tous renseignements complémentaires :

Melina Schröter, présidente de la société coopérative, 078 642 58 39 se tient à votre entière disposition.

**Documents à fournir :** lettre de motivation, CV, exemples de production écrite, notamment éditoriale.

Le vengeur masqué



En lisant le titre sur la première page, j'ai ressenti comme une bouffée de tendresse. Comme une émotion intense. Quel beau geste ! Que voilà un homme pétri d'empathie, qui veut, à la force de sa volonté et de son sens du sacrifice, rappeler au monde qu'on ne peut pas laisser faire. Il faut agir ! Maintenant !

En soutien à toutes celles et tous ceux qui souffrent, pensais-je, le chanoine entamait une grève de la faim. Là-haut, dans sa grotte, comme autrefois les ermites qui se privaient de tout pour implorer la bonté divine et la grâce. Gaza, le Soudan, l'Ukraine, la faim dans le monde, la pauvreté extrême, et j'en oublie tellement !

Ben non, c'est raté. Une grève de la faim pour être réintégré à la communauté de St-Maurice, voilà l'enjeu ...

Et la grève a payé, après 5 jours, le curé est réintégré. Quelque part, au loin, on entend une petite voix qui prétend pourtant que, malgré le non-lieu prononcé en 2005 ...

Les voies de dieu sont impénétrables !

### Mensuel 13<sup>e</sup> année

**Site internet :** [www.lepeuplevs.ch](http://www.lepeuplevs.ch)

**Rédaction :** Barbara Lanthemann  
[redaction@le-peuplevs.ch](mailto:redaction@le-peuplevs.ch)

**Abonnement :** annuel CHF 95.–  
de soutien CHF 130.–  
supplémentaire CHF 5.–  
membres JSVr CHF 50.–  
[abonnement@le-peuplevs.ch](mailto:abonnement@le-peuplevs.ch)

**Tarifs de publicité :** CHF 200.– (1/8 page)  
CHF 400.– (1/4 page)  
CHF 800.– (1/2 page)  
CHF 1600.– (page complète)

**Administration et publicité :** Le Peuple.VS  
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion  
079 443 76 41  
[publicite@le-peuplevs.ch](mailto:publicite@le-peuplevs.ch)

**Maquette :** Stampo SA - Romaine Zufferey

**Parution :** 11 numéros par année

Impressum